

Devenir membre de la coop

de solidarité

du CPE LE Bilboquet !

COMMENT ?

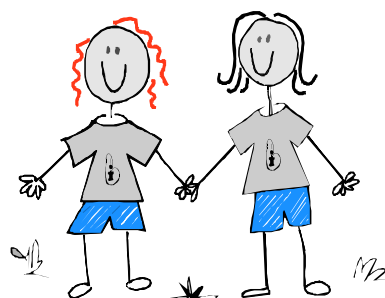
- EN COMPLÉTANT UNE **DEMANDE D'ADMISSION**
- EN ACHETANT **UNE PART PAR FAMILLE**
- VOUS ÊTES CONSIDÉRÉS MEMBRES DÈS QUE VOUS AVEZ PAYÉ **20.00 \$ DE PARTS SOCIALES**
- VOUS **BÉNÉFICIEZ** DE L'ENSEMBLE DES AVANTAGES LORSQUE VOUS AVEZ **COMPLÉTÉ L'ACHAT DE VOS PARTS** DE QUALIFICATION : 20 +130 = **150.00 \$**
(nous vous offrons la possibilité de le faire en plusieurs versements)
- NOTEZ QUE LES PARTS SONT **REMBOURSABLES SUR DEMANDE** À LA FIN DE VOTRE MEMBERSHIP (voir règlement C de la coop)

POURQUOI ?

- D'ABORD POUR FAIRE UN **PLACEMENT DANS L'ENTREPRISE QUE FRÉQUENTE VOTRE ENFANT**
(ARGENT INVESTI DANS LE FONDS DE ROULEMENT)
- POUR **BÉNÉFICIER DE L'ENSEMBLE DES AVANTAGES RELIÉS À L'OBJET DE LA COOPÉRATIVE (SERVICES AUX MEMBRES)** :
 - Priorité d'inscription
 - **Journées de dépannage en nombre illimité (nouveau)**
 - Services pour les enfants jusqu'à 7 ans (relâche et été)
 - Plusieurs services à coûts réduits : locations de salles, conférences, formations, dimanches-matins-parents-enfants, achat de photos et vidéos des enfants, etc...
- ET POUR FAIRE PARTIE DE **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** ET ÊTRE REPRÉSENTÉ AU CA.

*Un placement intelligent
pour vos enfants !*

L'importance de l'Enfance !



195 Mont-Plaisant et
266 Kennedy Nord
Sherbrooke, (Québec)
J1E 2A5
Tél. (819)564-7400
Fax (819)564-3785
www.cpebilboquet.coop